



Madame, Monsieur,

Septembre 2010

L'évaluation interne : un véritable enjeu d'avenir

Notre démarche d'évaluation interne, participative, éthique et déontologique était présentée à l'ensemble des salariés début 2009 (Chrys Info 03/2009). Issue de la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, cette obligation légale a permis aux établissements et services de l'association de **fédérer les équipes autour de la réalisation d'un projet commun : le référentiel d'auto-évaluation. Un dispositif de formation adapté**, visant à doter les professionnels des savoirs et savoir-faire nécessaires à la conception et à la mise en œuvre d'une démarche d'évaluation et d'amélioration continue, a d'abord été mis en œuvre. Puis, les professionnels ont participé à la **construction du référentiel** à partir du repérage de la « bonne » pratique, évaluée comme telle lorsqu'elle faisait consensus, en référence à l'ANESM. Ensuite, **les éléments confirmant la bonne pratique ont été identifiés et ont donné lieu au scorage** de ses indicateurs. Le référentiel d'auto-évaluation a ainsi vu le jour dans sa version définitive début 2010. Il est composé de 6 dimensions : gestion des ressources humaines, gestion financière, réseaux et partenariats, accompagnement des personnes, cadre de vie et gouvernance, ayant donné lieu à l'identification par les professionnels de 29 critères et de 273 indicateurs, validés en comité de pilotage. Enfin, l'évaluation a été effectivement réalisée sur tous les établissements et services de l'association à partir de comités de travail et a donné lieu à **des rapports d'évaluation comportant un plan d'action d'amélioration adapté**. Il est à souligner que la démarche projet a été remarquablement menée, permettant le respect des échéances imparties. Parce qu'elle se penche sur les écarts entre les projets et les réalisations, l'évaluation interne est source de progrès et d'ouverture. La démarche participative d'évaluation nous a ainsi permis de développer nos compétences à travailler ensemble dans un objectif commun : orientation vers l'action plutôt que retour sur soi, décentrement des investissements personnels au bénéfice des personnes accueillies et renforcement de l'expertise au-delà du seul engagement relationnel.

La mobilisation des professionnels a très largement contribué à la réussite de cette démarche d'envergure, constituant ainsi un véritable enjeu démocratique pour l'association. Certains acteurs majeurs du secteur retiennent d'ailleurs le développement de pratiques démocratiques comme l'un des effets attendus d'une pratique de l'évaluation.

Souhaitons que cela se développe encore et rappelons que, si l'un des objectifs de l'évaluation est bien la formulation d'un jugement de valeur, celui-ci est lié à la volonté de développer encore un accompagnement de qualité avec les parties prenantes où les professionnels occupent une place privilégiée.

Marc VIGOUROUX

LE POINT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT...

◆ Les projets de développement présentés au CROMS les 3 et 6 septembre dernier ont été validés.

Ces projets correspondent à des éléments très spécifiques des besoins des personnes accueillies et de leur entourage familial. Il s'agit tout d'abord du projet « temps partiel ESAT », qui concerne ceux des travailleurs handicapés qui ne sont plus en capacité de travailler à temps complet. Ils bénéficient d'un « temps libéré » leur permettant de réaliser des activités extra-professionnelles artistiques notamment, dans le cadre de l'ESAT. 7 places seront ainsi créées aux Lierres et aux Citronniers. Il s'agit ensuite du projet de FAM concernant l'accueil temporaire de Tallard, permettant un séjour de « rupture » à celles des personnes handicapées qui ont besoin de bénéficier d'un changement d'environnement pour se ressourcer, et constituant une aide importante pour les aidants.

◆ **L'engagement des travaux de réhabilitation du foyer « Lou Mistraou » est imminent.** En effet, l'immeuble qui héberge depuis 1980 les résidents va être totalement transformé. Ce projet architectural, extrêmement innovant du point de vue de l'organisation des espaces permettra la création de véritables unités de vie, avec la préoccupation essentielle de développer la sécurité tant du point de vue de la qualité de vie des personnes accueillies que de celui des conditions de travail des professionnels. La réhabilitation complète du bâtiment s'opérera en deux phases et s'étalera sur 2 années. Pendant toute la durée des travaux, une partie des résidents sera hébergée dans une résidence aux Milles.

◆ **Le début d'activité de la section autisme des Tamaris, tant attendu, est prévu au 1^{er} décembre 2010.** 6 nouvelles places sont ainsi créées pour 6 enfants. 3 autres places existantes aux Amandiers sont transformées en 6 places à temps partiel. La prise en compte de ce handicap au sein de l'IME est à souligner et permettra de développer un accompagnement adapté. 8 postes seront ainsi créés (dont 3 moniteurs éducateurs et 2 éducateurs spécialisés).

LES ACTIONS DE COMMUNICATION ...

◆ **Le concours de Peinture 2010 est lancé :** Comme chaque année, l'association organise, auprès des personnes accueillies qui le souhaitent, un concours de peinture. Traditionnellement, l'œuvre qui remporte le plus grand succès est éditée en carte de vœux pour l'association. Cette année, il est proposé à des partenaires de l'association de faire réaliser des cartes de vœux 2011 à partir d'une œuvre qu'ils pourront choisir parmi celles concourant. De plus, la sélection de la Carte de Vœux 2011 de La Chrysalide Marseille aura lieu durant le Forum Handicap de la Ville de Marseille (rebaptisé cette année «Forum Handi Vers Cité»), les 19 et 20 novembre 2010 au Parc Chanot. Tous les visiteurs seront invités à glisser leur vote dans une urne...

Il faut croire que cette nouvelle version du concours peinture a remporté un franc succès dans les établissements et services puisque ce ne sont pas moins de 164 pré-inscriptions qui ont été reçues... un record !

◆ **L'Opération Brioches 2010 sera un bon cru !** C'est en quelque sorte l'engagement moral de l'association après une année 2009 marquée par un problème de qualité. En tout cas des dégustations ont été organisées dans ce sens lors du choix du fabricant... Du 4 au 9 octobre, l'association, avec l'aide de plus de 40 bénévoles, sera présente dans de nombreuses écoles, des centres commerciaux, des entreprises et institutions pour vendre les brioches dont les recettes seront affectées à la Villa de Gardanné. Si vous souhaitez acheter des brioches, et si vous ne les avez pas réservées auprès de votre établissement, vous pouvez vous rendre dans l'un des points de vente publics (liste consultable sur le site : www.chrysam.fr/ob2010.php).

◆ **Lancement de la 26^{ème} course nationale de l'intégration ALGERNON.** L'association Algernon organise le dimanche 10 octobre 2010 sa fameuse course de l'intégration selon le même principe que les années précédentes 3 parcours de 5, 10 et 16 kilomètres à parcourir en fauteuil, en marchant ou en courant. Combien serons-nous en 2010 pour porter haut les couleurs de La Chrysalide Marseille ?

Les inscriptions sont encore possibles jusqu'à la veille de l'événement. Vous trouverez toutes les informations sur le site de l'association : www.algernon.fr.

LA VIE QUOTIDIENNE...

◆ **Le projet GPEC 2^{ème} génération est lancé.** Les définitions de fonctions seront mises à jour à partir de la fin de l'année et comporteront la participation d'un nombre important de salariés. Concernant la 1^{ère} étape de ce travail, il est rappelé aux cadres hiérarchiques que leur inscription dans les groupes de travail est attendue au comité de pilotage, aux 2 groupes de travail transverse et sur les binômes.

◆ **Le plan de formation 2011 sera initialisé à partir du 1^{er} Octobre 2010,** date à partir de laquelle les salariés pourront déposer leurs demandes de formation auprès des correspondants RH des établissements, conformément aux Orientations Générales de Formation. Leurs demandes devront être réceptionnées le 31 octobre 2010 au plus tard. En ce qui concerne les projets spécifiques faisant l'objet de demandes individuelles de la part des salariés, **le Droit Individuel à la Formation** pourra être proposé.

Merci de vous adresser au correspond RH de votre établissement ou au service DRH de l'association pour vos demandes de formation 2011